

Recherches sociographiques



La ville : phénomène économique

Marcel Daneau

Volume 9, Number 1-2, 1968

L'urbanisation de la société canadienne-française

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/055398ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/055398ar>

[See table of contents](#)

Article abstract

La ville : phénomène économique

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Daneau, M. (1968). La ville : phénomène économique. *Recherches sociographiques*, 9(1-2), 124–125. <https://doi.org/10.7202/055398ar>

II

LA VILLE: PHÉNOMÈNE ÉCONOMIQUE

Au Québec, l'urbanisation soulève, par suite d'une carence de recherches sur le sujet, des difficultés analytiques sérieuses pour l'économiste. On ne s'est pas préoccupé, dans notre milieu, des causes ni de la signification économiques du phénomène urbain. Tout au plus a-t-on insisté vaguement sur les conséquences négatives ou s'est-on limité à certains aspects de l'urbanisation.

Ainsi, la ville est souvent considérée par certains comme un facteur de désorganisation sociale. Pour d'autres, la ville est prioritairement un bien de consommation dont il faut prévoir le développement en mettant sur pied un environnement physique plus sain et plus esthétique. Bien que ces approches du phénomène urbain ne soient pas répréhensibles en elles-mêmes, il me semble qu'il aurait fallu ou qu'il faudrait insister davantage sur les aspects positifs de l'urbanisation dans ses multiples dimensions.

Sur le plan social, par exemple, la ville peut être perçue comme un centre de contrôle et de coordination. Sur le plan économique, la ville est tout autant un bien de production qu'un bien de consommation, c'est-à-dire que la ville est une forme d'économie de dimension dont la croissance peut permettre la concentration d'activités hétérogènes, l'abaissement de certains coûts ainsi que l'augmentation de la qualité et de la diversité des produits. La ville peut donc apparaître comme une unité économique dont la demande globale a des conséquences sur le développement parce qu'elle peut inciter les entreprises à prendre une dimension optimale qui influence le prix des produits. Un des avantages de la ville provient même de la concentration d'activités hétérogènes. Elle est un élément à fonction macro-économique contribuant à créer un marché mieux informé. En conséquence, la ville contribue à accroître les pouvoirs de choix, ce qui explique son attrait sur les agents économiques.

Il va de soi que la ville peut amener des dyséconomies mais celles-ci peuvent être neutralisées par la recherche d'un optimum de dimension, par un meilleur agencement spatial des unités micro-économiques et par la création d'un réseau de transport urbain efficace.

D'autres facteurs pourront être encore invoqués pour montrer les avantages urbains et l'importance que peut prendre la ville dans l'organisation et le développement du système économique: mobilité accrue de certains produits et agents économiques, hausse du revenu moyen et du niveau d'éducation, meilleure possibilité pour le consommateur d'exprimer ses préférences matérielles et spatiales, multiplication des économies externes pour les entreprises, meilleure division du travail, incubation de produits nouveaux, etc.

Au phénomène d'urbanisation est lié celui de l'industrialisation. Toutefois, ces deux phénomènes ne doivent pas être confondus. Il peut y avoir urbanisation sans industrialisation et vice versa. Montréal m'apparaît la seule ville du Québec vraiment industrielle. Les autres sont soit des villes de consommation, soit des villes de production.

Enfin, l'absence d'urbanisation est considérée comme un handicap et un frein à la croissance des régions périphériques du Québec. Il ne fait aucun doute que cette assertion est vraie. Ce qui m'apparaît faux, c'est de croire à l'urbanisation de ces régions par la décentralisation industrielle. Dans le contexte économique actuel, les entreprises ne sont pas attirées par le nombre de personnes d'une ville ou d'une région mais par le volume et la répartition du revenu. Or, la plupart, sinon la totalité des régions excentriques du Québec ne peuvent répondre adéquatement à l'un ou l'autre de ces critères de décision des entreprises dans le choix d'une localisation. En conséquence, le développement urbain de ces régions par la décentralisation industrielle me semble utopique, tout au moins à court terme.

Marcel DANEAU

*Département d'économique,
Université Laval.*